

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CANREDON Bénédicte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, DELEPAUT Patrick, JUVENTIN Philippe, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie.

Désignation d'un secrétaire de séance : M. TEULIER Sylvain est désigné secrétaire de séance.

Cette première réunion d'installation du conseil municipal se fait dans des conditions particulières : à huis clos, dans une salle des fêtes (hors salle de réunion) et en respectant les gestes « barrières » dû à l'épidémie COVID 19 (respect des distanciations, port du masque, gel hydro alcoolique...).

M. Jean-Louis FRANCÈS, Maire sortant, ouvre la séance de l'installation du nouveau conseil municipal.

M. Patrick DELEPAUT, doyen de la nouvelle équipe municipale, fait l'appel : les quinze nouveaux élus sont présents.

Ce-dernier désigne deux assesseurs, Mme Adeline CASANOVA et Mme Nathalie ROZIÈRES ; puis un secrétaire M. Sylvain TEULIER.

M. Jean-Louis FRANCÈS prend la parole pour exprimer son ressenti envers sa passation et envers la nouvelle équipe.

M. Patrick DELEPAUT prend la parole à son tour, fier d'être le doyen, en exprimant sa satisfaction de collaborer avec cette équipe municipale. Puis il propose l'élection du maire. Chaque élu vote à bulletin secret. Après le dépouillement, M. Benoît OLIVIÉ est élu, au 1^{er} tour, Maire de la commune d'AUZITS à 14 voix et 1 abstention.

A son tour, M. Benoît OLIVIÉ fait son éloquence : il remercie, avec une certaine émotion, M. Jean-Louis FRANCÈS, et exprime sa fierté de travailler avec son équipe municipale. Il fait ensuite la lecture de la charte de l' élu local.

DELIBERATIONS

1/ Election du Maire

Le nouveau conseil municipal procède à l'élection du maire :

M. Benoît OLIVIÉ est proclamé Maire avec 14 voix et 1 abstention.

Une fois le maire élu, c'est lui qui assure la présidence de la séance.

2/ Désignation du nombre d'Adjoints

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal. Ainsi la création de 4 postes d'adjoints au maire est décidée avec 14 voix pour et 1 abstention.

3/ Election des Adjoints :

Mme Bénédicte CANREDON est proclamée 1^{ère} Adjointe en charge de la communication et de la démocratie participative avec 14 voix et 1 abstention

M. Bertin RUFIE est proclamé 2^{ème} Adjoint en charge du budget, du suivi de projet, du développement durable et de l'environnement avec 13 voix et 2 blancs.

M. Serge PORTIE est proclamé 3^{ème} Adjoint en charge de la voirie et des espaces verts avec 13 voix, 1 blanc et 1 abstention.

M. Philippe JUVENTIN est proclamé 4^{ème} Adjoint en charge du bâtiment et des équipements avec 14 voix et 1 nul.

4/ Election des délégués intercommunaux

Selon l'ordre du tableau du Conseil Municipal, sont proclamés les 4 délégués intercommunaux :
M. Benoît OLIVIE, Mme CANREDON Bénédicte, M. RUFIE Bertin et M. Serge PORTIE.

5/ Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints

Le montant des indemnités est fixé comme suit, avec 15 voix pour :

- M. Benoît OLIVIE, Maire, qui percevra l'indemnité de Maire à taux plein (40,3 % de l'indice brut terminal).
- Mme Bénédicte CANREDON, 1^{ère} Adjointe, qui percevra une indemnité d'Adjoint à taux plein (10,7 % de l'indice brut terminal).
- M. Bertin RUFIE, 2^{ème} Adjoint, qui percevra une indemnité d'Adjoint à taux plein (10,7 % de l'indice brut terminal).
- M. Serge PORTIE, 3^{ème} Adjoint, qui percevra une indemnité d'Adjoint à taux plein (10,7 % de l'indice brut terminal).
- M. Philippe JUVENTIN, 4^{ème} Adjoint, qui percevra une indemnité d'Adjoint à taux plein (10,7 % de l'indice brut terminal).

6/ Délégation du conseil municipal au maire

Après les explications des délégations données par M. Benoît OLIVIE et dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal donne délégation à M. Benoît OLIVIE dans ces domaines précis concernant les finances (marchés, emprunts, lignes de trésorerie), la voirie, le domaine public, les biens mobiliers et immobiliers, l'urbanisme, le patrimoine, avec 14 voix pour et 1 abstention.

7/ Délégation des commissions

M. Benoît OLIVIÉ, Maire, préside les différentes commissions.

- **Commission Communication-Démocratie participative : CANREDON Bénédicte**
VIDAL Sylvie, ROZIERES Nathalie, CASANOVA Adeline, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, DELEPAUT Patrick, BONAFE Brigitte
- **Commission Budget-Suivi de projet-développement durable-Environnement : RUFIE Bertin**
JUVENTIN Philippe, DELEPAUT Patrick, LOTTIN Cyprien, ROZIERES Nathalie
- **Commission Voirie-Espace vert : PORTIE Serge**
RUFIE Bertin, ALCOUFFE Christophe, LOTTIN Cyprien, TEULIER Sylvain
- **Commission Bâtiment- Equipement : JUVENTIN Philippe**
PORTIE Serge, RUFIE Bertin, LOTTIN Cyprien, TEULIER Sylvain
- **Commission Animation de la vie locale- Mise en valeur du Patrimoine : DELEPAUT Patrick**
VIDAL Sylvie, RUFIE Bertin, CANREDON Bénédicte, ROZIERES Nathalie

Cette commission pourra faire appel à des intervenants extérieurs.

- **Commission Sécurité : OLIVIÉ Benoît**
JUVENTIN Philippe, TEULIER Sylvain
- **Commission Cimetière : ALCOUFFE Christophe**
PORTIE Serge, LOTTIN Cyprien
- **Commission Délégation Service Public (DSP) : RUFIE Bertin**
VIDAL Sylvie, ALCOUFFE Christophe

Ces commissions sont acceptées à l'unanimité, 15 voix Pour.

8/ Délégués SMAEP

Le conseil municipal désigne 2 délégués titulaires pour siéger auprès du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de Montbazens- Rignac.

Mme Louise DEBAECKER et M. Patrick DELEPAUT sont désignés, 15 voix Pour, pour cette fonction.

9/ Délégué SIEDA

Après avoir voté, - 15 voix Pour-, M. Bertin RUFIE est désigné délégué titulaire pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA).

10/ Délégués CCAS

Le conseil municipal désigne les délégués titulaires, - 15 voix pour -, pour constituer la commission CCAS (action sociale de la mairie). Par la suite, des personnes extérieures, non élues, pourront participer à cette commission :

Mme Bénédicte CANREDON, Mme Louise DEBAECKER, Mme Adeline GRIALOU et Mme Brigitte BONAFÉ.

11/ Commission d'appel d'offres et jury de concours

Sont désignés, 15 voix Pour,

Membres titulaires : M. Bertin RUFIE, M. Philippe JUVENTIN, LOTTIN Cyprien

Membres suppléants : M. Patrick DELEPAUT, Mme Nadine SANCHEZ, M. Serge PORTIE

12/ Représentant du SMICA

Mme Nathalie ROZIÉRES est désignée représentante de la commune auprès du SMICA, 15 voix Pour.

Monsieur le maire fait part de quelques informations au conseil municipal avant de lever la séance, il est 11h45.

Un pot est offert par le nouveau conseil municipal : Monsieur le Maire a convié l'ensemble des agents de la commune pour les présenter à son équipe.